



Compte-rendu Conseil d'administration du 06-12-2022

Ordre du jour

- 1) Tournoi des chocolats
- 2) Galette des rois
- 3) Challenge du soir
- 4) Festivités
- 5) Boite à pharmacie
- 6) Matériel informatique
- 7) Tournoi des bistrots 2023
- 8) Parking Joffre & Clémenceau
- 9) Prochaine réunion

Présents : Dominique Bégou (DB), Thierry Hubert (TH), Cécile Hardy (CH), Jean-Pierre Hardy (JPH), Christiane Garcia (CG), Claude Roux (CR), Marie-José Roux (MJR), Robert Michel (RM), Gérard Forestier (GF), Michel Marquis (MM)

TOURNOI DES CHOCOLATS

Prévu pour le jeudi 22-12-2022, MJR a contacté l'artisan chocolatier local Prodotti pour obtenir une offre en vue de doter les participants au tournoi. Les sachets que nous fournirons aux joueurs seront cette année composés de 15 pièces.

Le coût de participation individuel au tournoi est fixé à 5€.

GALETTE DES ROIS

Cette festivité initialement prévue le 20-01-2023 au Forum du Casino pour un coût de 40€ (avec repas accompagné de musique) **est annulée**.

Celle-ci est remplacée par un **tournoi local le 10-01-2023**. Ce tournoi sera accompagné pour moitié de galettes briochées fournies par le pâtissier Blonna sur demande expresse de DB et de galettes frangipane fournies par Les Sirènes comme l'année dernière à la charge de MJR.

Le vin retenu pour cette occasion sera principalement du Vouvray.

Le coût du tournoi est fixé pour les participants à 5€/personne.

CHALLENGE DU SOIR

Le challenge du soir consiste en 2 matches par 4 de 12 donnes par soirée précédés d'une collation servie à 19h.

Sur proposition du comité 4 dates sont suggérées :

- 31-01-2023 à St Cyr
- 21-02-2023 à Hyères
- 21-03-2023 à Hyères
- 25-04-2023 à Toulon (USAM)

FESTIVITES

Le café gourmand initialement prévu **le 09-01-2023 est supprimé** compte tenu de sa proximité avec la galette des rois organisée le 10-01-2023.

Le café gourmand du 27-01-2023 est maintenu.

BOITE A PHARMACIE

Suite à un incident mineur survenu récemment où un joueur réclamait un médicament il est apparu que bon nombre d'entre nous ignoraient l'existence et/ou l'endroit de rangement de la trousse à pharmacie d'urgence. En conséquence il a été décidé :

- de placer cette boîte visible de préférence à proximité du défibrillateur
- de demander à Nicole Gomis de bien vouloir examiner son contenu et mettre à jour les produits périmés

TH fait remarquer - à juste titre – qu'il peut s'avérer dangereux pour un quidam de fournir un produit pharmaceutique à un patient dont on ignore tout de son diagnostic médical.

MATERIEL INFORMATIQUE

DB informe les membres du bureau de sa décision unilatérale de consulter le 07-12-2022 un prestataire de service hyérois en vue de procéder au renouvellement de notre matériel informatique et ce malgré les réserves émises par MM.

Comme cela s'est toujours fait par le passé des compétences internes au club ont été mises en œuvre sans perturbation notable pour les joueurs et ne justifient nullement des dépenses superflues. Le fonctionnement du club jusqu'à présent démontre si besoin est que celui-ci n'a pas eu à souffrir de cette organisation autarcique.

Sur demande de DB la purge de tous les programmes inutiles au fonctionnement de l'ordinateur du club a été effectué à 3 reprises durant la mandature de notre équipe.

Toutefois il n'est pas du ressort de l'administrateur informatique de supprimer les données élaborées par les utilisateurs du générateur de données aléatoires. Il s'agit de fichiers dont eux seuls ont la responsabilité.

TOURNOI DES BISTROTS 2023

2 subventions ont été réclamées à ce jour dans le but de minimiser le déficit important de cette manifestation :

- une première de 500€ après du Conseil Général pour l'instant sans réponse de leur part
- une seconde de 1000€ auprès de la Région qui nous a informé que notre dossier est complet et va être examiné en commission.

PARKING

TH signale que suite à la consultation de la société Indigo environ 12 à 15 joueurs seraient intéressés par l'achat de tickets de 5 heures de stationnement pour un coût de 5€ soit environ 30% de remise. Ces tickets ont une durée de validité de 6 mois.

En cas de dépassement l'utilisateur ne paiera à taux plein que la durée supplémentaire de stationnement

Il est acté que le club fera l'avance d'environ une trentaine de tickets qui seront ensuite revendus aux intéressés.

PROCHAINE REUNION DU CA

La prochaine réunion du CA est fixée au 03-01-2023.